



## VIVE LA RENTRÉE DES CLASSES !

### SOMMAIRE

P4

Démocratie locale  
Succès du budget participatif

P12

Clean Up Day  
Nettoyage solidaire des berges  
du canal Saint-Martin

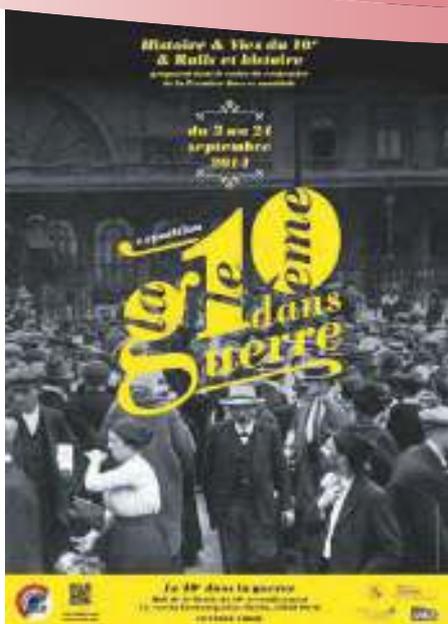
P6

Vie associative  
Dix sur Dix, la rencontre des associations du 10<sup>e</sup>

P16

Histoire et Vies du 10<sup>e</sup>  
« La Madelon »

# RETOUR EN IMAGES



**EXPOSITION « LE 10<sup>e</sup> DANS LA GUERRE »** : Dans le cadre du centenaire de la Première Guerre mondiale, un colloque intitulé « Gares en guerre » a été organisé à la Mairie du 10<sup>e</sup> par l'association Rails et Histoire, en partenariat avec la SNCF. L'exposition « Le 10<sup>e</sup> dans la guerre », organisée par l'association Histoire et Vies du 10<sup>e</sup>, s'est tenue du 3 au 24 septembre. Elle s'inscrit dans cette commémoration en montrant comment le 10<sup>e</sup>, par la présence sur son territoire des gares du Nord et de l'Est, a été particulièrement touché par la Grande Guerre.



**LES JARDINIERS DE VILLEMEN PRIMÉS** : Les plus belles réalisations des ateliers de jardinage de la Ville de Paris ont été récompensées le 11 septembre lors d'un concours interne. Il met en concurrence les équipes de jardiniers depuis plus de 60 ans. Les jardiniers peuvent laisser libre cours à leur imagination ou suivre le thème de l'année : en 2014, « l'illusion ». Le jardin Villemin a obtenu le 2<sup>ème</sup> prix de la catégorie « Grands jardins », grâce à l'atelier Guy Houssoy.



**25 AOÛT, LIBÉRATION DE PARIS** : Le 25 août dernier, Paris célébrait les 70 ans de sa libération. À cette occasion, une cérémonie de commémoration a eu lieu à la Gare de l'Est. En présence de Rémi Féraud, Alexandra Cordebard et Catherine Vieu-Charier, adjointe à la Maire de Paris chargée de la mémoire et du monde combattant.



**VOIX SUR BERGES** : Le 29 juin dernier, la 20<sup>ème</sup> édition des Voix sur Berges a réuni de nombreuses chorales de la région parisienne. Chaque année, ce sont plus de 4 000 choristes appartenant à plus de 150 chorales qui participent à ce rassemblement à cappella. Un grand rassemblement final a eu lieu le soir devant l'Espace Jemmapes. Dans le public figuraient de nombreux élus, parmi lesquels Anne Hidalgo, Maire de Paris et Rémi Féraud, Maire du 10<sup>e</sup>.

**ANNIVERSAIRE DE MADAME BREHAMEL** : Le 11 septembre dernier, madame Brehemel a fêté son anniversaire au Centre d'Action Sociale du 10<sup>e</sup>. À 111 ans, elle est la doyenne de l'arrondissement.



## LES INFOS DU 10<sup>e</sup>

**Directeur de la publication** : Rémi Féraud.

**Rédaction** : Jean-Baptiste Marchioni  
Tél. : 01.53.72.10.00

**Crédits photographiques** : Catherine Moreau, Stéphane Pecas, Didier Pazery, Mairie de Paris.

**Réalisation** : Agence Bolivie.

**Impression** : Imprimerie Morault.

Journal municipal trimestriel, imprimé à 60 000 exemplaires sur papier recyclé.

**Distribution** : Adrexo

Retrouvez ce journal sur le site de la Mairie du 10<sup>e</sup>, en version consultable, téléchargeable et audio : [www.mairie10.paris.fr](http://www.mairie10.paris.fr)

paris  
**info** Le 3975  
Paris.fr

\*Prix d'un appel local à partir d'un poste fixe

# L'ÉDITO DU MAIRE

## Madame, Monsieur,

Ces dernières années, la Mairie de Paris a toujours été attentive aux moyens consacrés au nettoyage de nos rues. Cependant, le manque de propreté demeure l'une des principales sources d'insatisfaction, car les incivilités restent bien trop nombreuses. Les rues sont souvent souillées aussitôt qu'elles ont été nettoyées, notamment dans les quartiers populaires, commerçants et très fréquentés comme ceux de notre arrondissement.

Elus de terrain, nous avons bien conscience de ce problème, et de la nécessité de faire évoluer les comportements. Aussi l'accent est mis désormais sur la prévention, l'éducation et la verbalisation, en même temps que sur le nettoyage lui-même. Mais il nous faut faire de nouveaux progrès. Une « brigade verte » sera ainsi mise en place d'ici quelques mois, comme Anne Hidalgo s'y était engagée lors de la campagne municipale, et je demanderai à ce que notre arrondissement en bénéficie le plus rapidement possible.

Pour améliorer la situation, nous organiserons des opérations de prévention, de communication et d'évaluation sur la propreté et les questions d'hygiène, en impliquant davantage les habitants et les acteurs de la vie de quartier. Certaines de ces opérations citoyennes se mettent déjà en place, à l'image du « Clean Up Day » le long du canal Saint-Martin, ou bien par le travail entamé avec les habitants du Faubourg Saint-Denis.

Il faut poursuivre et amplifier cet effort et mon adjointe en charge de la voirie et de la propreté Elise Fajgeles comme moi-même y sommes déterminés. Nous refusons d'accepter que nos quartiers populaires ne puissent pas devenir plus propres tout en restant vivants. C'est une attente légitime des habitants, ce mandat municipal qui commence doit nous permettre d'y parvenir.

**Rémi Féraud**  
Maire du 10<sup>e</sup> arrondissement

Site internet : [www.mairie10.paris.fr/](http://www.mairie10.paris.fr/)

 : Mairie du 10<sup>e</sup> Paris  : Mairie10Paris



« Une « brigade verte » sera mise en place d'ici quelques mois, et je demanderai à ce que notre arrondissement en bénéficie le plus rapidement possible. »

« Nous refusons d'accepter que nos quartiers populaires ne puissent pas devenir plus propres tout en restant vivants. »

# VIE ASSOCIATIVE ET DÉMOCRATIE LOCALE



## BUDGET PARTICIPATIF : INNOVATION DÉMOCRATIQUE, SUCCÈS AUPRÈS DES PARISIENS

### Qu'est-ce que le budget participatif ?

Innovation démocratique majeure, le « budget participatif » vous permet de décider directement de l'utilisation de 5% du budget d'investissement de la Ville de Paris, soit un total de 426 millions d'euros sur la mandature. Ce montant est le plus important au monde pour une initiative de ce type.

Nouvel outil de participation citoyenne, il vous donne la possibilité d'être des acteurs à part entière de la vie locale : chacun peut faire appel à son expertise et à sa créativité pour proposer et choisir ensemble les projets innovants qui feront le Paris de demain.

Le premier vote vient d'avoir lieu. Pendant une semaine, du 24 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2014, vous avez été invités à hiérarchiser les projets que vous considérez comme prioritaires pour Paris. Le vote s'est fait par internet sur un site dédié, et des urnes ont également été installées à l'Hôtel de ville et dans les Mairies d'arrondissements, pour un vote papier.



## Les résultats

Anne Hidalgo, Maire de Paris, et Pauline Véron, adjointe à la Maire en charge de la démocratie locale et de la participation citoyenne, ont annoncé les résultats le 2 octobre au café Monde et Médias, place de la République. Étaient également présents Pierre Aidenbaum, Maire du 3e, Rémi Féraud, Maire du 10e, et François Vauglin, Maire du 11e.

Sur l'ensemble de la capitale, vous avez été plus de 40.000 à voter pour les projets présentés, ce qui constitue un réel succès de l'opération et montre à quel point cet exercice de démocratie participative était attendu des Parisiennes et des Parisiens. Les deux projets qui se distinguent sont « les jardins sur les murs », en tête avec 21.319 votes, juste devant « cultiver dans les écoles », qui a recueilli 20.302 votes. Les résultats, classés en fonction du nombre de votes recueillis par projet, apparaissent en détail dans l'infographie ci-contre.



## Et ensuite ?

Les projets sélectionnés par les Parisiens sont désormais analysés par les directions de la Ville de Paris en collaboration avec les mairies d'arrondissements. Ils seront inclus dans le budget d'investissement 2015 présenté en décembre au Conseil de Paris, et mis en œuvre dans la foulée. L'avancée des projets pourra

être suivie sur le site consacré à l'opération : [budgetparticipatif.paris.fr](http://budgetparticipatif.paris.fr)

L'an prochain, les Parisiens pourront soumettre leurs propres projets. Un site dédié sera ouvert en janvier 2015 pour recueillir leurs propositions.

# VIE ASSOCIATIVE ET DÉMOCRATIE LOCALE



## DIX SUR DIX : LA RENCONTRE DES ASSOCIATIONS DU 10<sup>e</sup>

Dix sur Dix, la rencontre annuelle des associations, citoyen-ne-s, artistes et voyageurs du 10<sup>e</sup> a eu lieu cette année le samedi 13 et dimanche 14 septembre au jardin Villemin et dans l'ancien Couvent des Récollets.

Une centaine de stands associatifs, une soixantaine d'animations sportives et de spectacles, une scène ouverte citoyenne étaient proposées cette année aux habitant-e-s du 10<sup>e</sup>. Sport, théâtre, marionnettes, danse, musique, expositions, installations, ateliers, projections de courts métrages, visites des ateliers d'artistes de la Résidence internationale Le Richemont, performance de l'artiste Dudu Tsuda en résidence au Richemont étaient notamment au programme. Ces deux journées d'échange et de transmission ont montré à quel point le tissu associatif de notre arrondissement est riche et diversifié.

Les conseils de quartier ont contribué à faire de ce week-end un moment de convivialité, autour du pique-nique organisé le dimanche par exemple. Lors de l'Agora citoyenne et festive organisée ce jour-là, ils ont pu présenter leurs réalisations et projets, souvent méconnus des habitants. Les pépites des conseils de quartier du 10<sup>e</sup> constituent ainsi un projet qui se poursuivra dans les prochains mois afin de rendre plus concret et attractif ces instances de démocratie locale. Le crifleur, ou crieur-souffleur du 10<sup>e</sup>, lancé par le conseil de quartier hôpital Saint Louis

Faubourg du Temple a refait son apparition pour annoncer la manifestation dans les quartiers du 10<sup>e</sup> quelques jours plus tôt.

Profitant du soleil, les visiteurs étaient très nombreux pour profiter des activités proposées lors de l'Agora, parmi lesquelles :

- Un atelier Tirer la langue, animé par des parents de l'école Parmentier. Le principe est de traduire une phrase dans les langues parlées dans l'arrondissement. Le nombre total s'élève à 50 traductions.
- L'Histoire de France en 1h, pièce de théâtre qui connaît un grand succès.



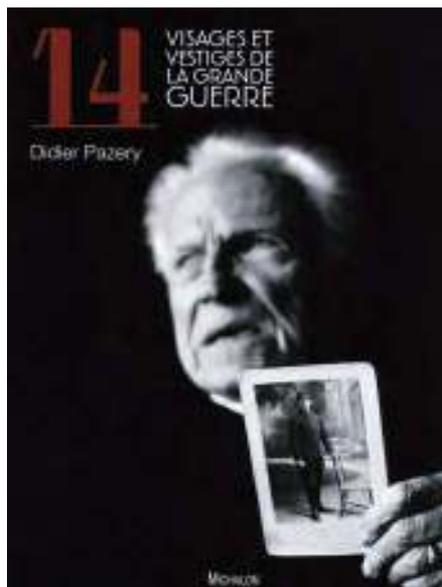
Le crieur-souffleur du 10<sup>e</sup>

- Une fanfare sur le boulo-drome
- Les portes ouvertes de la résidence internationale d'artistes et de chercheurs des Récollets

Rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine, avec le même esprit de convivialité et de « vivre ensemble », et une participation toujours plus forte.



## GARE DE L'EST : UNE EXPO DE PHOTOS COMMÉMORE LA GRANDE GUERRE



Jusqu'au 29 novembre, dans le cadre du centenaire de la Première guerre mondiale, la gare de l'Est accueille dans les halls voyageurs et sur les grilles du parvis cet ensemble de 80 photographies : des portraits de poilus, dont Didier Pazery a rencontré les derniers survivants dans les années 2000, des paysages dans anciens champs de bataille, et des objets issus des collections du Musée de la Grande Guerre du Pays de Meaux.

Avec ses deux gares, notre arrondissement a été particulièrement impliqué dans le conflit, comme l'ont rappelé l'exposition « le 10<sup>e</sup> dans la guerre » et le colloque international « gares en guerre 1914/1918 » accueillis au mois de septembre dans le hall de la mairie et organisés par les associations Histoire et Vies du 10<sup>e</sup> et Rails et histoire.



Barbara Carlotti



## HOMMAGE À FRANÇOISE SAGAN AU CINÉMA LE LOUXOR

Une heureuse initiative de l'équipe de la médiathèque Françoise Sagan, qui ouvrira ses portes au printemps prochain, était de proposer une soirée au cinéma le Louxor à l'occasion des 60 ans de la parution de « Bonjour Tristesse », premier roman de l'écrivaine, et des 10 ans de sa disparition. Avec la projection du film éponyme d'Otto Preminger (1958).

En présence du photographe **Denis Westhoff**, fils de Françoise Sagan, et de la chanteuse **Barbara Carlotti** qui a lu un extrait du livre.



Denis Westhoff



Rémi Féraud et Eric Algrain à l'école polyvalente Vicq d'Azir

# RENTÉE DES CLASSES DANS LE 10<sup>e</sup>

## Trois questions à Eric Algrain, maire-adjoint du 10<sup>e</sup> chargé des affaires scolaires

### 1- Quelles sont les tendances pour cette nouvelle rentrée scolaire dans le 10<sup>e</sup> ?

Le 2 septembre dernier, 6.611 enfants ont fait leur rentrée scolaire dans les 29 écoles maternelles et élémentaires du 10<sup>e</sup>.

Ce chiffre est stable par rapport à l'année précédente (pour mémoire il y avait 6.599 enfants en 2013). Cependant nous avons dû faire face à des mouvements importants de population dans l'arrondissement.

Grâce à la vigilance des Directeur-trice-s des écoles de l'arrondissement et de la DASCO (Direction des Affaires Scolaires), nous avons pu anticiper avec précision les mouvements de densification démographique. Nous avons travaillé en amont sur l'ouverture de deux classes dans l'Ouest de l'arrondissement ce qui a permis d'accueillir l'ensemble des enfants à scolariser dans de bonnes conditions.

Dans l'ensemble, je pense que nous pouvons nous féliciter de la façon dont s'est déroulée cette rentrée scolaire 2014 dans notre arrondissement. Ainsi, tous les élèves de primaire ont été accueillis avec des effectifs, cette année encore, acceptables.

### 2- Comment s'est déroulé l'aménagement des rythmes éducatifs (ARE) ?

A Paris, nous avons tenu à mettre en place la réforme dès 2013, ce qui a permis de faire les ajustements nécessaires et de vivre une rentrée 2014 apaisée et sereine. Le taux de présence des enfants aux activités proposées dans le cadre de l'ARE, supérieur à 90%, (proche de 100% dans certaines écoles) montre l'adhésion large des familles.

En ce qui concerne les ateliers proposés par les animateurs de la Ville, avec le recul qui était nécessaire, nous avons pu apporter quelques modifications dans les choix des activités proposées aux enfants.

S'il reste encore du chemin à parcourir, notamment en maternelle, force est de constater que grâce au travail des directeur-trice-s des écoles, des REV (Responsables Educatifs Ville) et des parents d'élèves, les craintes et les doutes ont été levés ce qui nous a permis d'appréhender cette rentrée de manière calme et responsable. La mise en place de l'ARE est maintenant derrière nous et nous travaillons tous ensemble à rester dans une dynamique d'amélioration dans l'intérêt des enfants de notre arrondissement.



Rentrée scolaire au Collège de la Grange-aux-Belles, en présence d'Alexandra Cordebard, adjointe à la Maire de Paris chargée des Affaires scolaires

### 3- Quelles sont les prochains gros chantiers qui vous attendent ?

Nous allons travailler à l'élaboration d'un livret d'accueil à destination des familles dès la rentrée de 2015. La rédaction de ce livret d'accueil sera le fruit d'un travail de concertation large avec les directeur-trice-s de certains établissements, le Rectorat, les REV, la Caisse des écoles, les parents d'élèves et leurs enfants. Les parents trouveront dans ce recueil un maximum d'informations concernant la journée de l'enfant, qu'il s'agisse du temps scolaire comme du temps périscolaire.

Nous allons également travailler, avec la communauté scolaire, à un réaménagement de la carte scolaire, de manière à garantir un accueil optimal dans chaque école de l'arrondissement.

Enfin, nous allons mettre en chantier la création d'un Conseil des Enfants dans le 10<sup>e</sup> arrondissement. Ce projet, plébiscité par de nombreux parents, permettra aux enfants d'apprendre et devenir acteur du fonctionnement de la démocratie locale, de l'école à la vie de la cité.

Comme vous le voyez, le travail ne manque pas et ce n'est qu'une partie des projets que je compte porter sur cette nouvelle mandature.



## LA CAISSE DES ÉCOLES DU 10<sup>e</sup> ORGANISE DES SÉJOURS D'ÉTÉ

Cette année encore, la Caisse des écoles du 10<sup>e</sup> arrondissement a organisé de nombreux séjours pour les enfants les moins favorisés de notre arrondissement pendant les vacances de cet été.

Les séjours, proposés aux enfants ayant de 6 à 13 ans, sont tous labellisés Arc-En-Ciel et ont permis à de nombreux élèves du 10<sup>e</sup> de profiter d'une quinzaine de jours environ de vacances dans le Finistère, dans l'Aveyron, en Haute-Garonne, dans les Alpes Maritimes mais également en Croatie pour les plus grands.

Au menu de ces séjours : initiation à la voile, à l'équitation, au canoë et à l'audio-visuel, randonnées, jeux de plage, etc.

Ces vacances, destinées aux enfants scolarisés et/ou domiciliés dans le 10<sup>e</sup>, ont été, pour certains, les seules vacances qu'ils prendront cette année. C'est la raison pour laquelle la mairie du 10<sup>e</sup> est fière de reconduire pour l'année 2015 ce même dispositif.

## BEAUCOUP DE TRAVAUX DANS NOS ÉCOLES CET ÉTÉ

Cette année encore, la période estivale a permis de réaliser des travaux dans de nombreuses écoles de l'arrondissement.

Plus d'un million d'euros a été investi pour offrir aux enfants mais également aux enseignants et aux agents des locaux adaptés, agréables et opérationnels.

Voici quelques exemples de travaux réalisés cet été :

**Écoles maternelle et élémentaire Aqeduc** : modernisation de la couverture en zinc, plus de 30 m<sup>2</sup> remplacés afin d'assurer l'étanchéité de celle-ci.

**École maternelle Hôpital St Louis** : remplacement des menuiseries extérieures, aménagement de la salle des adultes et pose de bornes podotactiles.

**École élémentaire Marseille** : Démolition et reconstruction des plafonds de l'ensemble du rez-de-chaussée.

**École maternelle Paradis** : Travaux de mise aux normes de l'escalier et création de 2 classes au 3<sup>ème</sup> étage ainsi que rénovation des sanitaires de l'étage. Ce nouvel aménagement a permis de supprimer l'« algeco » installé l'année dernière dans la cour de récréation, lui rendant ainsi sa surface optimale.

**École maternelle Pierre Bullet** : Prolongement et modernisation du auvent de la cour.

**École élémentaire Claude Vellefaux** : Travaux sur l'ensemble des sanitaires de la cour.



Sanitaires de l'école maternelle Paradis rénovés

## LE 10<sup>e</sup> EN MOUVEMENT



### GRÂCE À LA SEMAEST, TROIS NOUVEAUX COMMERCES DE PROXIMITÉ DANS LE 10<sup>e</sup>

En Vrac

La préservation et le développement du commerce de proximité sont une priorité de notre équipe municipale. En dix ans, grâce à l'action de la SEMAEST, missionnée par la Ville de Paris pour lutter contre la mono-activité et la désertification commerciale, plus de 650 commerces parisiens de proximité, soit 73.000m<sup>2</sup>, se sont installés ou ont pu maintenir leur activité.

Le 24 septembre dernier, Olivia Polski, adjointe à la Maire de Paris en charge du commerce et de l'artisanat, et Rémi Féraud, Maire du 10<sup>e</sup>, ont inauguré trois nouveaux commerces ouverts grâce au dispositif Vital'Quartier dans notre arrondissement :

#### **Made by Moi, 71 rue du Faubourg Saint-Martin**

Made by moi est née de l'envie de proposer « une sélection joyeuse et éclectique qui réveille les hivers et prolonge les étés » : des pièces de mode, bijoux, sacs, vêtements, écharpes mais aussi de la décoration, réalisés à la main. Le choix est inspiré par l'air du temps et les tendances.

#### **La Fibre Naturelle, 37 rue de Dunkerque**

La Fibre Naturelle propose une large gamme de produits de décoration, papèterie et art de la table à base de fibres naturelles. Elle conjugue avec élégance la qualité et les couleurs pour chacun de ses produits. Des créateurs sont régulièrement invités pour y exposer leurs photographies, peintures, impressions sur tissu, etc.

#### **En Vrac, 69 rue de Maubeuge**

Thierry Poincin, le fondateur, propose une sélection de vins naturels. Le principe est simple : il suffit d'apporter le contenant de son choix ou de prendre une bouteille consignée à la boutique, pour la remplir directement à la cuve de son choix. Des ateliers sont organisés pour réaliser son vin soi-même, sans oublier, le rayon épicerie fine et les brunchs fermiers tous les dimanches.



La Fibre Naturelle



Made by Moi

### PARTICIPEZ À LA MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

La Ville de Paris engage la modification de son plan local d'urbanisme (PLU). Grande nouveauté : une plateforme web participative pour se tenir au courant et échanger. Une réunion publique a eu lieu en Mairie le 9 octobre.

#### Qu'est-ce que le Plan Local d'Urbanisme ?

Le PLU comporte :

- un Projet d'aménagement et de développement durable qui exprime les grandes orientations de la Ville à l'horizon de 10 ou 15 ans,
- et un ensemble de dispositions d'urbanisme applicables à chaque terrain public ou privé.



#### La Ville de Paris engage la modification de son plan local d'urbanisme (PLU)

Approuvé en 2006, le PLU parisien va bénéficier d'une nouvelle modification pour participer avec plus d'efficacité aux grands objectifs que la Ville de Paris s'est fixés. Parmi ceux-ci figurent le seuil des 30% de logements sociaux à atteindre à l'horizon 2030, en facilitant entre autres la transformation de bureaux obsolètes en logements, la protection de l'environnement en garantissant par exemple la production d'espaces végétalisés, la qualité de l'eau et de l'air, le traitement des déchets, et l'accompagnement de la vie des quartiers en luttant contre le bruit et en améliorant la logistique urbaine.

#### Vous êtes invités à vous informer, émettre des avis et des propositions

La concertation se déroule entre les mois de septembre et décembre 2014. Divers moyens sont mis à votre disposition pour participer.

##### - Rendez-vous sur Internet

Une plateforme participative vous permet de proposer des idées et échanger tout au long de la démarche : [imaginons.paris](http://imaginons.paris)

##### - Rendez-vous dans votre Mairie

Une exposition, déployée dans le hall de Mairie, vous présente la procédure engagée.

### VÉGÉTALISONS NOS QUARTIERS GRÂCE À « DU VERT PRÈS DE CHEZ MOI »

L'opération « Du vert près de chez moi » a permis de recueillir plus de 1100 propositions de Parisiennes et de Parisiens pour végétaliser des lieux près de chez eux. Cette démarche participative inédite permet l'amélioration de la qualité de vie des habitants avec pour objectif que soit réalisée, dans la mandature, la végétalisation de 200 lieux de proximité.

Une réunion publique a eu lieu le 18 septembre à la Mairie du 10<sup>e</sup>, en présence de Pénélope Komitès, adjointe à la Maire de Paris chargée des espaces verts et de la nature et de Sylvain Raifaud, adjoint au Maire du 10<sup>e</sup>, chargé de la démocratie locale et des espaces verts. Elle a permis aux habitants du 10<sup>e</sup> de s'informer et d'échanger avec leurs élus sur cette opération.

Les propositions sont désormais en cours d'analyse par les services de la Ville de Paris en collaboration avec les Mairies d'arrondissement. Les premiers points de végétalisation retenus seront réalisés d'ici la fin de l'année.



### TRAVAUX DE RÉNOVATION DU MARCHÉ SAINT-MARTIN



Avant



Après

Avant/Après : la façade du marché Saint-Martin transformée et embellie par les travaux de rénovation qui ont eu lieu au cours de l'année écoulée. La place du marché s'est par ailleurs dotée d'une colonne à verre enterrée.

## LE 10<sup>e</sup> EN MOUVEMENT



### CLEAN UP DAY : NETTOYAGE SOLIDAIRE DES BERGES DU CANAL SAINT-MARTIN

Inscrit monument historique depuis 1993, le Canal Saint-Martin constitue l'un des sites patrimoniaux les plus attractifs du 10<sup>e</sup> arrondissement. Chaque année, des milliers de personnes s'y retrouvent afin de partager des moments conviviaux et de détente. Ce succès conduit cependant à une plus grande exposition du site aux dégradations. Il convient donc de se mobiliser et d'associer les usagers à la préservation du site.

Le Clean Up Day est une journée solidaire de nettoyage des berges du Canal Saint-Martin. Il mise sur la mobilisation citoyenne pour sensibiliser les usagers des berges du Canal, en termes de gestion des déchets et de protection du site.

Suite au succès de la première édition en mai dernier, « La Maison du Canal, régie de quartier du 10<sup>e</sup> » a organisé une deuxième édition le samedi 20 septembre dernier. Comme en mai, elle a associé les organisateurs aux volontaires et associations souhaitant s'impliquer en faveur de la propreté des berges du Canal.



### UNE NOUVELLE JARDINIÈRE DANS LA RUE LEGOUVÉ



Les rues Lucien Sampaix et Legouvé ont bénéficié ces dernières années d'un aménagement très attendu. Celui-ci a permis un rééquilibrage de l'espace public entre les piétons, cyclistes et automobilistes, par le recalibrage de la chaussée, l'élargissement des trottoirs et le développement de places de stationnement pour vélos.

Parmi les aménagements entrepris figure notamment l'installation d'une grande jardinière à l'angle des rues Sampaix et Legouvé. Ce sont ces très belles plantations, fruit de la collaboration entre les services de la Ville et les habitants, que nous pouvons admirer aujourd'hui.



## LOGEMENTS SOCIAUX : LE CHANTIER A DÉMARRÉ PASSAGE DELESSERT

Le chantier a démarré au 4-14 passage Delessert. Le projet mis en œuvre par le bailleur social La Sablière prévoit la construction d'un immeuble mixte comprenant des logements sociaux, ainsi qu'un gymnase semi-enterré.

Au total, 69 logements sociaux seront construits. Parmi ceux-ci figurent 5 logements ULS. Ces logements sont entièrement domotisés, c'est-à-dire conçus spécialement

pour être totalement adaptés à l'accueil de personnes en situation de handicap lourd.

Le gymnase Delessert comportera également une salle polyvalente. L'ensemble de l'équipement sera entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite. Il constituera un équipement sportif supplémentaire dans le 10<sup>e</sup> et complètera ainsi l'offre existante à destination des associations.



## EAU DE PARIS ENTREPREND DES TRAVAUX DANS LE NORD DE L'ARRONDISSEMENT

Des travaux entrepris par Eau de Paris ont lieu en ce moment dans le Nord de l'arrondissement. Depuis 2010, Eau de Paris est la régie municipale en charge de la production et de la distribution de l'eau dans Paris. Elle gère l'ensemble du circuit de l'eau, depuis le captage jusqu'au robinet des consommateurs.

Les travaux portent sur le renouvellement et le déplacement de conduites d'eau sous pression. Ils revêtent un caractère d'intérêt général, ayant pour objet de sécuriser le réseau parisien de distribution d'eau potable et non potable, en remplaçant les canalisations qui le nécessitent du fait de leur ancienneté.

## MAIRIE : L'ÉTAT-CIVIL A ÉTÉ RÉNOVÉ DURANT L'ÉTÉ

Durant tout l'été, la Mairie du 10<sup>e</sup> a rénové son état-civil. Le service était néanmoins maintenu dans la Salle des Fêtes.

Les locaux sont entièrement rénovés et vous pouvez vous y rendre aux horaires d'ouverture de la Mairie :

- Lundi, mardi et vendredi : 8h30 à 17h
- Jeudi : 8h30 à 19h30
- Samedi : 9h à 12h30

## GROUPE SOCIALISTE

### « Le 10<sup>e</sup> mobilisé pour le logement »

Plus que jamais, le logement est notre priorité. C'est l'engagement que nous avons pris lors des élections de mars dernier, pour permettre l'accès de tous au logement, et maintenir la mixité sociale dans nos quartiers.

Plusieurs livraisons de logements sont d'ores et déjà attendues. A l'angle des rues Bichat et Faubourg-du-Temple ainsi que passage Delessert, deux immeubles importants sont en construction et verront, à terme, la création de 160 nouveaux logements. D'autres immeubles du 10<sup>e</sup> sont en fin de travaux et vont bientôt être livrés, boulevard de la Villette ou rue Jean et Marie Moinon. L'objectif est de créer 2 500 logements sociaux et intermédiaires d'ici 2020.

La modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui débute aujourd'hui doit nous permettre d'identifier de nouvelles réserves de logement social. Nous examinerons également toutes les possibilités de créer du logement social dans le diffus et de transformer des immeubles de bureaux vides en logements.

Dans le contexte actuel de pénurie de logements, il est important que l'attribution des logements sociaux soient la plus transparente possible. C'est pourquoi un système de « scoring » (ou de cotation) commence à être expérimenté dans le 10<sup>e</sup> : cet outil, basé sur 25 critères, attribuant un nombre de points à chaque demandeur de logement social, permettra d'augmenter l'objectivité et la transparence des attributions.

Pour autant, l'accès de tous au logement n'implique pas seulement la production de logements. Il s'agit aussi de défendre les locataires victimes de vente à la découpe. Nous sommes mobilisés auprès des habitants du 166-172 quai de Jemmapes et, ces dernières semaines, la Ville a engagé la préemption de plusieurs logements de cet ensemble afin que les habitants puissent rester dans leur logement. Un comité de veille sur les ventes à la découpe, que nous appelions de nos vœux, vient par ailleurs d'être mis en place au niveau parisien.

Une commission consultative foncière permettra enfin d'associer les habitants et les conseils de quartier à l'action d'achats d'immeubles par la Ville car nous devons tous nous mobiliser pour le logement.

LES ÉLUS SOCIALISTES DU 10<sup>e</sup> :

**Rémi Féraud, Eric Algrain, Paul Beaussillon, Stéphane Bribard, Alexandra Cordebard, Hélène Duverly, Elise Fajgeles, Sybille Fasso, Bernard Gaudillère, Paul Simondon, Olga Trostiansky**

## GROUPE COMMUNISTE

### « Les travailleurs du salon de coiffure du 57 bd de Strasbourg ont droit à la protection de l'Etat »

Après la grève victorieuse des 7 travailleurs du 50 boulevard de Strasbourg qui ont obtenu leur régularisation au bout de 3 mois d'occupation de leur salon de coiffure/manucure, ce sont ceux du 57 qui se sont mis en grève en juin dernier. Suite à une occupation de 15 jours, ils ont obtenu le règlement des arriérés de salaires, des contrats de travail et des fiches de paie rétroactives et l'envoi à la Préfecture de formulaires de régularisation. Mais le patron a organisé la faillite et déposé en juillet dernier le bilan, sans en informer les salariés. Les salariés ont alors décidé d'occuper à nouveau le salon et ont porté plainte, ainsi que la CGT, notamment pour « traite des êtres humains » et « escroquerie et faillite frauduleuse ». Depuis la tension monte dans le quartier. Des menaces de mort ont été proférées à l'encontre de deux militantes de la CGT et d'un militant communiste du 10<sup>e</sup>.

Les salariés sont l'objet d'intimidations et de menaces quotidiennes. Forts des soutiens qui s'élargissent de jour en jour (appel de cinéastes, d'intellectuels, associations...), les salariés ne baissent pas les bras et occupent jours et nuits le salon.

Les élus communistes ont saisi d'un vœu le conseil d'arrondissement (15 septembre 2014) et le conseil de Paris (1<sup>er</sup> octobre 2014), l'occasion pour la majorité de gauche de dénoncer la traite des êtres humains dont sont victimes les coiffeuses et manucures en lutte à château.

Didier Le Reste, présentant ce vœu en conseil de Paris a rappelé que : « Des travailleurs ont pour la première fois à Château d'eau dénoncé les conditions de travail indignes et inhumaines qu'ils subissent, nous sommes aujourd'hui à un tournant. La ville de Paris doit agir, et l'Etat doit aussi prendre ses responsabilités. »

Les élus ont en ce sens interpellé le Préfet de Police en lui demandant de prendre « des mesures urgentes, à commencer par la régularisation, pour assurer la protection des travailleurs du salon situé au 57 boulevard de Strasbourg, qui ont dénoncé un système organisé d'exploitation et de recrutement de personnes en situation de vulnérabilité dans les salons de coiffures et de manucure du quartier Château d'Eau ».

Le système qui existe à Château d'eau, consistant à engager des personnes sans papiers, à ne pas leur établir de contrat de travail, à les payer une misère et cesser de les payer une fois que l'on veut sans débarrasser n'a que trop duré !

**Dante Bassino,**

adjoint au Maire du 10<sup>e</sup> arrondissement en charge du logement.

**Didier Le Reste,**

conseiller de Paris, conseiller du 10<sup>e</sup> arrondissement délégué à la Politique de la Ville et à l'Intégration

**Dominique Tourte,**

conseillère du 10<sup>e</sup> arrondissement déléguée à la Petite Enfance, à la Protection de l'enfance et à la Famille.

## GROUPE DES VERTS

### « Du budget participatif à une démocratie d'acteurs »

C'était une promesse de mandature du parti socialiste et des écologistes, de mettre en place un budget participatif à Paris. 5% du budget d'investissement de la ville, soit 71 millions par an, sera soumis à la consultation des habitant-es. C'est ainsi qu'entre le 24 septembre et le 1er octobre chacun-e a eu la possibilité de choisir de 1 à 5 projets parmi 15 proposés par les services de la ville, en votant par internet ou dans des équipements publics. Cette expérimentation comporte trois éléments nouveaux à mettre en exergue. Les habitant-es, pour la première fois, sont appelés à se prononcer sur des projets et non plus seulement sur des candidats et des programmes.

Des personnes qui jusqu'ici ne pouvaient accéder au vote du fait de leur âge ou de leur nationalité, ont pu s'exprimer. Enfin, certaines urnes disposées dans l'espace public ont montré tout l'intérêt des contacts directs entre élu-es, services et citoyen-es autour des projets d'amélioration du cadre de vie proposés. Des projets écologistes se sont hissés aux premières places, parmi lesquels : « Des jardins sur les murs », « Cultiver dans les écoles », « Trier ses déchets au plus près » et nous nous en réjouissons. Cependant, nous souhaitons que la seconde étape en 2015 aille beaucoup plus loin, comme nous l'exprimons dans un vœu présenté au Conseil de Paris en juillet dernier. Le débat citoyen qu'engage le budget participatif ne peut se contenter d'un seul système de votation. Il est essentiel que les parisiennes puissent s'exprimer dans un cadre collectif et non plus seul-es devant une urne ou leur ordinateur. Il faut favoriser en amont des débats et des échanges sur le fond autour des projets à choisir ou élaborer.

En un mot il est indispensable de faire de ce budget participatif un levier pour faire entrer les citoyen-es dans l'ère de la « démocratie active ». Cela, en coordonnant les instances de débat et de projets que sont les conseils de quartier notamment, avec les conseils municipaux, et les aspirations citoyennes du plus grand nombre. Par ces passages à « l'acte », notre démocratie et sa représentation, ne pourront que s'en trouver renforcées.

#### **Sylvain Raifaud,**

adjoint au Maire du 10<sup>e</sup> arrondissement chargé de la démocratie locale et du budget participatif, de la vie associative et des espaces verts

#### **Léa Vasa,**

adjointe au Maire du 10<sup>e</sup> arrondissement chargée de l'économie sociale et solidaire, du développement durable, du suivi du Plan climat énergie et du handicap

#### **Anne Souyris,**

co-présidente du groupe écologiste au Conseil de Paris, conseillère du 10<sup>e</sup> arrondissement déléguée à la santé

## GROUPE UMP

### « La propreté doit être la priorité ! »

Cher(e)s habitant(e)s,

Cette rentrée parisienne, la première de Mme HIDALGO en qualité de Maire de Paris, ne se fait pas sous les meilleurs auspices, loin s'en faut ! À l'heure où la majorité cherche toujours 400 millions d'euros pour boucler le budget, les Parisiens pourraient, une fois encore, être mis à contribution. Ainsi, les tarifs des équipements municipaux, tels que les cantines scolaires, pourraient être augmentés. Est-ce que payer plus signifie pour autant un meilleur service rendu aux Parisiens ? Il n'en est rien. Il suffit de prendre le cas de la propreté pour le constater.

Depuis des mois, voire des années, l'état de notre arrondissement se dégrade : dépôts sauvages, graffitis, épanchement d'urine, notre arrondissement, qui est pourtant bien souvent la porte d'entrée sur Paris des touristes, par la présence de deux gares internationales, ressemble en certains endroits à une déchetterie à ciel ouvert. Et aujourd'hui, les habitants du 10<sup>e</sup> crient haut et fort qu'ils n'en peuvent plus ! Une pétition d'origine citoyenne dans le quartier du faubourg Saint-Denis a ainsi recueilli en quelques jours près de 1 000 signataires, preuve s'il en est que le ras-le-bol est bien réel.

La lutte en faveur de la propreté devant être la priorité numéro 1 dans notre arrondissement, nous avons, avec les élus du groupe UMP, déposé un vœu en conseil d'arrondissement, demandant la mise en place d'un plan d'actions portant sur des mesures simples et efficaces pour rendre à notre arrondissement un visage acceptable : extension des horaires d'ouverture des sanisettes, renouvellement plus fréquent des sacs des corbeilles de rue, tolérance zéro à l'égard des auteurs d'incivilités, etc.

Alors que sur un sujet de cette importance pour nos concitoyens le consensus devrait pouvoir être obtenu, la majorité a voté contre notre vœu. La propreté ne semble visiblement pas être la priorité de Rémi Féraud ! Parce que vivre dans un arrondissement propre est toutefois le service minimum qu'un maire doit rendre à ses administrés, nous n'abandonnerons pas ce combat, et continuerons à réclamer que des mesures soient prises et vite !

#### **Déborah Pawlik,**

Présidente du groupe UMP au conseil d'arrondissement,  
Vice-présidente du groupe UMP au Conseil de Paris

#### **Martine Cerdan,**

conseillère d'arrondissement

#### **Frédéric Bouscarle,**

conseiller d'arrondissement

## LA MADELON EST NÉE DANS LE 10<sup>e</sup> EN 1914

En ces temps de commémoration de la Grande Guerre et après l'exposition « Le 10<sup>e</sup> dans la guerre », Histoire et Vies du 10<sup>e</sup> met à l'honneur l'hymne patriotique « La Madelon » élevé au rang de « La Marseillaise du Poilu ».

### Ses deux pères vivaient dans le 10<sup>e</sup>

Camille Robert (1873-1957) compositeur de musique surtout militaire, demeurait dans un appartement au 178, rue du Faubourg-Saint-Denis, où il vécut jusqu'à son décès. Entre autres œuvres, il déposa à la SACEM en 1900 une partition qu'il appela « Défilé militaire n° 3 » et qui connut un grand succès.

Louis Bousquet (1871-1941), enfant de Nîmes, a longtemps vécu au 61, rue du Faubourg-Saint-Denis, où il tenait une boutique d'auteur-éditeur de chansons. Surtout parolier, il est l'auteur d'une centaine de chansons dont certaines sont passées à la postérité, les plus connues sont « Avec Bidasse » et « La caissière du grand café ».

### La conception de la Madelon



Fin 1913, Louis Bousquet achève un poème qu'il intitule « Quand Madelon », lequel lui avait été inspiré, lors de son engagement comme zouave en Algérie, par Madeleine, une jeune et jolie servante du café où les soldats allaient se ragaillardir ; il se mit en quête d'une musique adéquate. C'est

dans l'appartement du 178, rue du Faubourg-Saint-Denis que Camille Robert lui fit écouter sur son piano certains airs qu'il avait composés. L'accord des deux compères se fit sur la musique du « Défilé militaire n° 3 » qui fut aussitôt rebaptisé « Quand Madelon » :

« Quand Madelon vient nous servir à boire  
 Sous la tonnelle, on frôle son jupon...  
 Elle rit, c'est tout l'mal qu'ell' sait faire  
 Madelon, Madelon, Madelon !... »

### Des débuts difficiles

La chanson fut inscrite en avril 1914 par le comique-troupier Bach à son spectacle de l'El Dorado 4, boulevard de Strasbourg. Puis reprise par Polin, mais sans grand succès, à cette époque la chanson ne devait pas être assez « comique » ni assez « troupier » !

### Le succès

En août 1914, des milliers d'hommes partent au front. Bach, mobilisé, est affecté au théâtre aux Armées, il est chargé par le général Gallieni avec ses camarades chanteurs et comédiens de distraire les soldats au repos. Il parcourt les villages où les troupes de l'armée des Vosges et d'Alsace viennent se détendre. Il chante partout dans les granges et en plein air. C'est alors qu'une chanson de son répertoire connaît le triomphe, c'est « Quand Madelon », les auditoires reprennent en cœur : Madelon... Madelon ; elle acquiert une immense popularité, au front d'abord puis à l'arrière, et devient alors « La Madelon ».

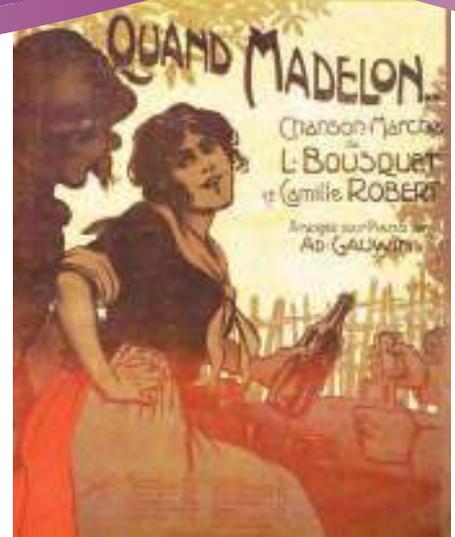
### La pérennité

Chantée, ressassée, « La Madelon » est devenue un classique. Elle figure même dans le carnet officiel des chants de l'Armée française et dans le répertoire des marches militaires. Elle a été traduite dans de nombreuses langues, plagiée dans des chansons à boire, elle a aussi fait les belles nuits des salles de garde des hôpitaux.

En 1955, le réalisateur Jean Boyer en fit un film, Line Renaud incarna La Madelon, entourée de Jean Richard, Roger Pierre, Jean Carmet... et d'autres acteurs célèbres !



Le film



Quand Madelon

### Aujourd'hui

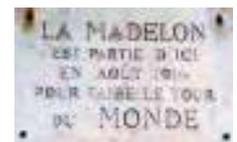
Lors des commémorations du centenaire de la Grande Guerre organisé en septembre 2014 par



La partition de La Madelon illustrée par Pousthomis

les associations Rails et Histoire et Histoire et Vies du 10<sup>e</sup> sur le parvis de la gare de l'Est, l'Orchestre d'Harmonie du Chemin de fer du Nord a inscrit à son répertoire « La Madelon » qui fut reprise en chœur par une foule d'auditeurs enthousiasmés !

Malgré l'étonnante carrière de La Madelon, née dans le 10<sup>e</sup>, on ne trouve pas dans notre arrondissement de plaque célébrant ses auteurs au 61 ou au 178, rue du Faubourg-Saint-Denis, rien non plus pour La Madelon, à l'instar de la plaque apposée à Fontenay-sous-Bois où le chansonnier Bach l'interpréta pour amuser ses camarades soldats. Pourquoi ne pas donner le nom de La Madelon à un square du 10<sup>e</sup> qui serait inauguré entre 2014 et 2018 ? Dates souvenir qui s'imposeraient.



Plaque de Fontenay-Sous-Bois

Jeannine CHRISTOPHE  
 Présidente d'honneur d'HV10

D'après l'article de Jacques CHRISTOPHE : « Elle est née dans le 10<sup>e</sup> » paru dans La Gazette du Canal n° 30 (Hiver 2001-2002), repris dans Le Bulletin historique d'HV10 n°7 (2009) : « Les guerres dans le 10<sup>e</sup> ».